

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
Séance du 14 Mai 2019
BU 037 DE

Page 1/1

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : 33
Présents : 26
Votants : 26

Etaient présents : Michel FRANCONY (Président), Jean-François GAILLARD, Claude ROMANET, Alain CHOULOT, François PERRIN, Jean-François CETRE, Dominique BONNET, Yves DECOTE, Martine VUILLEMIN, Gilles BEDER, Véronique LAMBERT (Vice-Présidents), Jean-Baptiste BAUD, Bernard AMIENS, Jean-Jacques COURT, Patrice VILLALONGA, Jean-Marie BAILLY, Alain MURCIER, Jacques FAIVRE, Colette GIRARD, Jacky REVERCHON, Jacques GUILLOT, Christian JAQUIER, Françoise WEBER, René BERNARD, Adrien LAVIER, Clément FORET

Etaient Excusés : Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Michel FEVRE, Odile SIMON.

Etaient absents : Christian COLIN, Jean-Luc BROCARD, Dominique PELLIN, Henri DORBON, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCAPSCJ.

Convocation faite le : 6 mai 2019

Objet : Adhésion à la SCIC Rezo Pouce.

VU la délibération C 095 DE du Conseil Communautaire du 3 juillet 2018 validant le choix de la société coopérative Rezo Pouce pour le développement d'un nouveau dispositif de mobilité sur le territoire de la communauté de communes ;

VU la convention signée avec la SCIC Rezo Pouce pour une durée de 3 ans ;

La SCIC Rezo Pouce permet à la collectivité d'utiliser le nom « Rezo Pouce », accompagne et met son savoir-faire à disposition de la collectivité pour la mise en place du dispositif Rezo Pouce et son exploitation.

La SCIC coordonne le projet Rezo Pouce : formation et accompagnement du référent mobilité ; mise à disposition des supports de communication de la marque dans un format adaptable aux besoins locaux.

Le montant de l'adhésion à la SCIC s'élève à 3 600 € TTC pour l'année 2019.

A ce montant s'ajouteront les frais d'inscription de 1,70 €/habitant résidant sur le territoire de la CCAPS et adhérent au projet Rezo Pouce pour couvrir les frais de confection et envoi des cartes et autocollants aux adhérents.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1 / VALIDE l'adhésion pour l'année 2019 à la SCIC Rezo Pouce ;

2 / VALIDE la représentation de la Communauté de Communes au sein de la Rezo Pouce par Monsieur Gilles BEDER.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original

Pour le Président empêché,
le 1^{er} Vice-Président,
Jean-François GAILLARD

Le Président,
Michel FRANCONY

